

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (de ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 80 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

SCRUTIN DE BILLOTTAGE DU 11 MAI

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Candidat radical

L.-J. MALVY

CONSEILLER GÉNÉRAL DE VAYRAC

LES PROGRESSISTES

Ca, c'est très chic ! Et non seulement c'est très chic, mais encore c'est très épantant. Ministériels et antiminstériels sont enchantés du scrutin. Après la longue et âpre campagne nationaliste, on pouvait craindre que les partis se prisent aux cheveux. Loin de là, chacun a des sourires pour l'autre ; il est vrai que se sont des sourires de pitié.

Donc, les camps triomphent. Le simple bon sens indique qu'il y en a un au moins qui se trompe, mais lequel ?

Le ministère de l'Intérieur donne des chiffres, d'où il résulte que la majorité républicaine est augmentée de 52 voix ; les nationalistes en fournissent d'autres d'où il découle qu'elle est diminuée au contraire de 23 voix. Les nationalistes s'attribuent le gain des 114 sièges progressistes ; ils pourraient bien, à l'usage, éprouver quelque mécompte.

Car tous les progressistes ne sont pas nationalistes, et tous les nationalistes sont républicains. Or, en admettant qu'ils soient tous antiminstériels, qu'advient-il d'eux, une fois que le Cabinet aura été renversé, — s'il doit l'être, ce dont on peut douter. Il arrivera que les progressistes, saluant courtoisement les nationalistes, rallieront les gros troupes républicaines et n'aboliront pas la loi sur les associations non plus qu'ils refuseront d'abroger la loi Falloux. D'où il suit que les réactionnaires auront fait un faux calcul — ce qui ne saurait étonner personne, attendu que ce faux calcul dure depuis trente-deux ans.

Mais encore, tous les progressistes ne sont pas antiminstériels, témoin M. Barthou, et d'autres nouveaux venus, qui ne se sont pas engagés sur la question du Cabinet.

Et l'on peut même supposer une chose : c'est que M. Méline, qui écrivait naguère que la candidature de M. Flayelle « provoquerait des sourires », doit faire actuellement de désolantes réflexions. Si M. Flayelle avait été soutenu par la *Patrie française* et si M. Méline n'avait pas été soutenu par le ministère qui, en assurant l'élection de son adversaire a agi en républicain généreux et avisé, — eh bien, M. Méline aujourd'hui serait par terre. Les sourires ne seraient plus que pour son concurrent ! L'ancien président du Conseil vient donc d'apprécier, d'une manière fort sensible pour son amour-propre, l'inconvénient qu'il y a pour un républicain à se séparer du gros des troupes et à fraterniser avec l'ennemi. Son demi-échec est évidemment dû à ce que ses électeurs ont trouvé singulier que républicains et cléricaux marchassent ensemble, contre un ministère qui avait le mérite d'une politique très nette et très délibérément progressive. M. Méline

adoptant cette politique, passait haut la main, la combattant, il a failli succomber.

Dure leçon, mais profitable ! M. Méline peut encore faire figure à la tête de ses troupes diminuées, en ralliant le groupe radical et en dénonçant le traité avec la droite. S'il ne le fait pas, M. Barthou, ou M. Doumerc qui évolue, prendra la tête du parti et M. Méline restera seul avec quelques dissidents, seul sans espérances, sans pouvoir et sans honneur. Mais, quoiqu'il arrive, les progressistes se diviseront, et les nationalistes sont mal fondés à en faire état dans leur contingent.

Allons ! La République vient encore de franchir un obstacle. Elle est bien en forme et il faut qu'elle continue sa course vers le but, c'est-à-dire vers l'émancipation des esprits, d'où dépend sa fortune.

Les Candidats Républicains

Le comité exécutif du parti républicain radical et radical-socialiste adresse aux électeurs républicains le manifeste suivant :

Aux électeurs,

Le premier résultat des élections a déjoué l'espérance de nos adversaires ; le second doit compléter le triomphe de la démocratie. Il n'y a plus qu'une condition à la victoire, c'est la discipline. Une lutte décisive est engagée entre l'esprit de la Révolution française et le cléricalisme, c'est-à-dire la contre-Révolution avec ses alliés, avoués ou inavoués. Une étroite union doit resserrer contre l'ennemi commun tous ceux qui s'associent à l'œuvre de défense et de réformes républicaines, depuis le socialisme jusqu'aux éléments les plus modérés. Soucieux, malgré ses sympathies particulières, de ne se mêler en rien, pour le premier tour aux divisions les plus légitimes de la démocratie, le comité exécutif du parti républicain radical et radical-socialiste, élu par le congrès du 21 juin dernier, n'a voulu indiquer jusqu'ici aucune préférence pour les républicains restés fidèles. C'est le suffrage universel qui a désigné dans leur rang les candidats du scrutin définitif. Quelles, que soient les divergences de doctrine, quelle qu'ait été l'ardeur des querelles, les hommes disparaissent. Il ne reste que le drapeau. Nous adjurons tous les bons républicains, si fondés que leur paraissent leurs griefs contre leurs compétiteurs de la veille, de se soumettre à la règle générale. Si l'on permettait à qui que ce soit de s'y soustraire, nombre de candidats déçus en prendraient prétexte pour faire de même et l'union nécessaire à la victoire serait compromise dans toute la France. Il faut imposer la même loi à tous sous peine de tomber dans des discussions inextricables. Si quelques états-majors se montrent rebelles à la discipline, il n'y a qu'à prêcher d'exemple. Leurs troupes mieux inspirées feront leur devoir. Quiconque tenterait de se dérober à l'obligation commune serait condamné par l'opinion publique comme l'allié de la réaction. Vive la République !

Pour le Comité exécutif : Combes, président de la gauche démocratique du Sénat ; Desmons, vice-président du Sénat ; Vallé, sénateur ; Léon Bourgeois, député ; Henri Brisson, député ; Maurice Faure, vice-président de la Chambre ; Camille Pelletan, député.

Au Transvaal

Les dépenses de la guerre

On signale la publication d'un nouveau Livre bleu, donnant les dépenses totales de la guerre depuis le début jusqu'au dernier vote de crédit. Les dépenses totales sont de 223 millions de livres sterling, soit 5 milliards 575 millions de francs. Une partie seulement de ces dépenses a été payée directement par la population. Une somme de 3 milliards 250 millions a été fournie par

des emprunts, et, sur le restant, trois cents millions de francs ont été payés par la suppression de l'amortissement. C'est seulement la somme de un milliard 750 millions qui a été fournie par de nouvelles taxes. Ces sommes ne comprennent que les dépenses en argent occasionnées par la guerre.

INFORMATIONS

Les élections dans la Seine

Le *Matin* a établi une statistique spéciale pour le département de la Seine. Il donne pour les candidats d'union républicaine, les résultats que voici : socialistes, 184.330 ; radicaux-socialistes, 107.447 ; radicaux, 29.933 ; républicains 16.031. Total, 337.771.

Pour les candidats de l'opposition : socialistes guesdistes, 10.964 ; républicains antiminstériels, 31.809 ; nationalistes, 246.913 ; réactionnaires, 29.172. Total, 318.858. Soit un écart de 18.913 voix en faveur des candidats d'union républicaine.

M. Henri Brisson

La candidature de M. Henri Brisson a été acclamée officiellement, à l'unanimité, par la Fédération radicale socialiste de Die (Drôme), qui demande à l'ancien président de la Chambre des députés, en présence des attaques inqualifiables dont il est l'objet, de se présenter en province, afin de ne pas donner à la réaction la joie de le battre.

M. Brisson vient de faire savoir à la Fédération républicaine de Die qu'il acceptait la candidature qui lui est offerte dans cet arrondissement.

M. Henri Brisson a reçu, le télégramme suivant :

« La Fédération républicaine de la Drôme accueille avec enthousiasme la bonne nouvelle de l'acceptation par M. Henri Brisson de la candidature qui lui a été offerte dans l'arrondissement de Die, au nom des trois candidats républicains de tous les comités, des conseillers généraux et d'arrondissement, de la représentation républicaine, et sa séance est levée aux cris unanimes de : Vive la République ! — Le président, Madier de Montjan. »

On annonce que le parti républicain va présenter un candidat dans le dixième arrondissement de Paris, en remplacement de M. Brisson.

L'élection de M. Brisson à Die est assurée à une énorme majorité.

Voyage de M. Loubet en Russie

M. de Gréguet, envoyé spécial du ministère des affaires étrangères de Russie, a été reçu jeudi, par le président de la République pour soumettre à son examen le programme du voyage en Russie. M. Mollard sous-directeur du protocole, et M. Combarien, secrétaire général de la présidence, assistaient à cette conférence.

Le président de la République a approuvé définitivement ce programme, qui ne s'écarte pas sensiblement de celui que les journaux ont donné pour les quatre jours où M. Loubet sera l'hôte du tsar.

Ce programme sera officiellement connu dès que l'empereur de Russie aura lui-même été averti de son acceptation par M. Loubet. La direction du protocole au quai d'Orsay a immédiatement télégraphié au protocole de Saint-Petersbourg que l'approbation de M. Loubet venait d'être donnée.

Mort de Xavier de Montépin

Xavier de Montépin, le romancier populaire bien connu, est mort jeudi matin à sept heures, âgé de 78 ans.

Il était né à Apremont (Haute-Saône) et fut d'abord élève à l'École des Chartes. Il se mêla au mouvement de 1848, publia divers pamphlets politiques, et fonda le *Carnard*, éphémère journal de combat.

Xavier de Montépin se consacra ensuite entièrement au roman-feuilleton. Sa production est énorme. Il a en quarante années, signé plus de cent ouvrages, dont beaucoup obtinrent un gros succès près des lecteurs.

Au théâtre, Montépin a donné plusieurs œuvres tirées de ses romans. L'une d'elles, *la Porteuse de Pain*, fut un véritable triomphe du genre mélodramatique, et elle a été représentée à Paris et en province un nombre incalculable de fois.

Les Troubles au Tonkin

Le *Courrier d'Haiphong*, arrivé à Marseille par la voie anglaise, donne les détails suivants au sujet de la mort du lieutenant Weisgerber, du bataillon étranger, assassiné près du poste de Ta-Lung, où il tenait garnison :

Le corps de ce malheureux officier, assailli à 4 kilomètres environ de son poste, était couvert de blessures. Il avait reçu sept coups de fusil et deux coups de poignard. De plus, les meurtriers avaient ouvert l'abdomen de leur victime pour y déposer des excréments.

Le linh-co qui accompagnait le lieutenant a eu la tête coupée. Il avait, au préalable, été frappé d'un coup de poignard et portait en outre des traces de strangulation.

Plus que jamais, ajoute le *Courrier d'Haiphong*, nous maintenons que la région frontière, dans les territoires de Lang-Son et Cao-Bang, n'est rien moins que sûre.

Les bandes armées s'y peuvent constituer et dissoudre aisément sans qu'il soit possible de s'y opposer.

CHRONIQUE LOCALE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

RECENSEMENT GÉNÉRAL DES VOTES

Jeudi a eu lieu, à l'hôtel de la préfecture, le recensement général des votes, sous la présidence de M. Iscard, conseiller général du canton de Payrac, assisté de MM. Relhié, conseiller général du canton de Cahors (Nord), et Larnaudie, conseiller général du canton de Cajarc. Voici les résultats officiels :

Arrondissement de Cahors. — Inscrits : 31,960 ; votants, 25,745. Bulletins blancs, 309 ; suffrages exprimés, 25,436 ; majorité absolue, 12,719 : MM. Rey, 13,049 voix (élu). Séguy, 8,064 voix ; Pagès-Lechesne, 4,342 voix.

Arrondissement de Figeac. — Inscrits : 25,409 ; suffrages exprimés, 20,671 ; majorité absolue, 10,336 : MM. Vival, 12,409 voix (élu). Rozières, 4,143 voix ; abbé Magne, 3,350 voix ; Espinasse, 764 voix.

Arrondissement de Gourdon. — Inscrits : 24,001 ; suffrages exprimés, 18,863 ; majorité absolue, 9,432 : MM. Lachize, 8,550 voix ; Malvy, 8,381 voix ; Fleuret, 1,958 voix. — Ballottage.

Congrès universitaire pour la lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose

Les Universités de Toulouse, de Bordeaux et de Montpellier organisent, pour les 19, 20 et 21 mai prochain, un Congrès

pour la lutte contre l'alcoolisme et la tuberculose.

Le Congrès se tiendra à Toulouse, à l'hôtel d'Assézat.

Toutes les personnes désirant prendre part au Congrès recevront, sur demande, une carte de congressiste. S'adresser pour Toulouse, Bordeaux et Montpellier, au Secrétariat de la Faculté de médecine ; en dehors de ces trois villes, à l'Inspection académique de chaque département.

Les adhésions sont gratuites.

Les deux principales questions examinées seront les suivantes :

1° Moyens pratiques de créer un Sanatorium universitaire, à prix coûtant, pour les membres des ordres de l'enseignement public des trois Académies de Toulouse, Bordeaux et Montpellier ;

2° Proposition pour introduire, sous une forme pratique, l'enseignement antituberculeux dans les programmes des Ecoles primaires, Lycées, Collèges et Universités.

Des conférences seront données par les spécialistes les plus compétents sur ces sujets : *l'Alcoolisme et la Tuberculose* ; la *lutte sociale contre la Tuberculose*.

Une double exposition sera installée dans les locaux mis à la disposition du Congrès.

L'exposition antituberculeuse se composera des vues et plans des Sanatoriums populaires français, des vues et plans des Sanatoriums riches que les directeurs voudront envoyer, des vues et plans des Sanatoriums maritimes, surtout de la région, des documents relatifs aux œuvres antituberculeuses tentées dans la région, d'une collection de crachoirs, de meubles pour sanatoriums les plus faciles à désinfecter, chaises longues, tables pour lectures, sacs-couvertures, papiers supportant le lavage.

L'exposition antialcoolique se composera de la collection d'ouvrages antialcooliques les plus pratiques, et surtout de la collection des tableaux divers que les éditeurs seront priés d'envoyer ; de la collection des œuvres des instituteurs : graphiques, appareils à projections, petits musées scolaires, découpages, etc., etc.

Les exposants n'auront d'autres frais que ceux de l'envoi ; le retour sera à la charge du Congrès. Aucune redevance ne sera demandée pour les emplacements.

Des récompenses pourront être décernées sous forme de médailles.

AVIS

MM. les Membres de l'Enseignement sont priés d'envoyer à l'exposition antialcoolique, organisée à Toulouse pour les 19-21 mai prochain, les documents ou objets, quels qu'ils soient, formant un ensemble, et de nature à indiquer non seulement l'observation des programmes réglementaires, mais une œuvre antialcoolique d'une importance particulière.

Les envois devront être adressés au Secrétariat de la Faculté de Médecine de Toulouse, allée Saint-Michel, jusqu'au 8 Mai.

Ce serait de la dignité

Les journaux nous rapportent que plusieurs élus cantonaux et municipaux, battus comme députés aux élections du 27 avril, ont remis entre les mains du préfet de leur département leur démission de maires ou de conseillers généraux.

Ces candidats, auxquels le suffrage universel a refusé sa confiance, ont été dignes : « Vous nous avez fait jadis un honneur, en nous nommant conseillers municipaux ou généraux, ont-ils dit aux électeurs ; aujourd'hui les suffrages que vous nous aviez accordés nous font défaut ; eh bien, soit, allez à d'autres. »

Et M. Jouanjan, de Saint-Malo, M. Bazillon, de Fougères, le maire et les adjoints de Rouen et d'autres honnêtes gens ont fait ce que leur dignité leur commandait de faire. Ils se sont retirés.

Mais ces hommes sans doute sont d'une trempe autre que celle de M. Pagès-Lechesne.

Cet ambitieux, si jeune et déjà si poussif, qui, en juillet dernier, surprit la bonne foi de ses adversaires et la confiance des électeurs, tient trop à ce poste d'honneur où l'on ne rencontre en général que des hommes sérieux.

Il ne lâchera pas son siège de conseiller général et n'aura pas le courage de revenir devant les électeurs...

Il sait trop ce qui l'attendrait, cette fois... Le mépris et la mise à la porte.

Il est vrai qu'il lui resterait comme consolation l'appui de la jeunesse dorée qui l'escortait durant cette période électorale.

Sans conviction, sans opinions même, ces jeunes électeurs qui ont fait éclore la candidature aux élections législatives de M. Pagès-Lechesne, trouveraient bien quelques mots de consolation pour calmer les nerfs de leur ami irrité contre le suffrage universel et surtout contre tous les honnêtes gens qui ne veulent pas de lui.

Qu'il démissionne donc de conseiller général du canton de Luzèch.

Ce serait de la dignité !

Foire du 1^{er} mai

La foire du 1^{er} mai a été peu importante, à cause du mauvais temps.

Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs. — Bœufs gras, de 32 à 34 francs les 50 kilos ; attelages, cours des derniers marchés.

Moutons. — Moutons gras, de 65 à 70 centimes le kilo ; brebis pour l'élevage, de 25 à 30 fr. pièce.

Porcs. — Les porcs gras ont fait défaut ; les jeunes se sont vendus de 20 à 35 fr. la pièce.

Halle. — Blé en vente 125 hectolitres, vendus 113, prix moyen 17 fr. 25 l'hect. ; mais en vente 90 hect., vendus 78, prix moyen 13 fr. l'hect. ; pommes de terre, de 3 fr. 50 à 4 fr. 50 les 80 litres.

Marché. — Volailles grasses, de 70 à

75 c. le demi-kilo ; poulets, 1 fr. le demi-kilo ; dindes, 65 c. le demi-kilo ; lapins privés, 45 c. le demi-kilo ; œufs, 80 c. la douzaine.

Procès-verbal

Procès-verbal a été dressé, hier au soir, contre le nommé A. P., charretier, demeurant rue Nationale, pour violences légères contre un de ses camarades.

Tous deux étaient en état d'ivresse.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 1 ET 4 MAI

Allegro Militaire	Dominik Ertl.
Stradella (Ouverture)	Flotow.
L'Estudiantina (Valse)	Lacôme.
Lackmé (Fantaisie)	Delibes.
Ronde des petits pierrots	Bosc.

De 6 à 7 heures. *Allez Fénelon*

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 1^{er} au 3 mai 1902

Naissances

Balitrant, Jean-Louis, rue St-James, 6.
Almèras, Alice-Yvonne, boulevard Gambetta, 109.

Décès

Contival, Victor-Guillaume, maçon 78 ans, rue Brives, 7.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Remerciements. — M. Vival, député de l'arrondissement de Figeac, adresse aux électeurs la lettre suivante :

« Mes chers concitoyens,

» Par 12,428 suffrages, contre 8,352 obtenus par trois concurrents associés dans la même campagne contre la République, vous m'avez de nouveau, tout en m'accordant pour la quatrième fois votre entière confiance, donné mandat formel de poursuivre la réalisation des réformes démocratiques et sociales réclamées par le parti républicain tout entier.

» Vous me connaissez assez pour savoir que je ne faillirai pas à la nouvelle tâche que vos votes m'imposent. Ce nouveau témoignage d'estime, témoignage si grand et si précieux, me touche profondément. Je vous en remercie de tout cœur. Permettez moi d'ajouter que dans cette campagne de haine, de mensonges et de calomnies, je ne m'attendais guère à trouver, donnant la main à deux champions du nationalisme et prêtant son appui au rédacteur de la *Croix* du Lot, le candidat Espinas qui, à Paris, se dit franc-maçon et collectiviste.

» Il vous a été donné de juger cette alliance infâme. Vous avez repoussé avec dégoût et le drapeau nationaliste clérical, et le drapeau collectiviste, et signifié par votre décision si ferme et si imposante que vous entendiez donner votre confiance, non à des bateleurs, mais à un homme sincèrement dévoué à la démocratie républicaine.

Je ne peux qu'en être fier. Les républicains peuvent compter sur moi.

» En terminant, sans jamais oublier ces électeurs de communes urbaines et rurales qui ont exprimé sur mon nom tant de votes si imposants, permettez-moi, mes chers concitoyens, de remercier tout particulièrement les électeurs républicains de cette ville de Figeac au milieu desquels j'ai toujours vécu et qui, en m'accordant, après vingt-huit ans de mandats politiques et municipaux si souvent renouvelés, 1,264 suffrages contre 113 donnés à Rozières, contre 74 donnés à Magne et contre 60 donnés au candidat collectiviste Espinas, ont montré ce que pensaient de votre député ceux qui le connaissent le mieux. A tous les républicains, merci ! Vive la République !

L. VIVAL
député.

» Figeac, le 28 avril 1902. »

Arrondissement de Gourdon

ELECTION LÉGISLATIVE

LA BONNE FOI POLITIQUE DE M. LACHÏÈZE

Le *Réveil du Lot*, dans son numéro du 25 avril 1894, reproduisait un discours que M. LachÏèze prononça au banquet de Souillac, en présence de 500 républicains, parmi lesquels se trouvaient les principaux personnages politiques du département ; nous extrayons de ce discours les passages suivants :

M. LachÏèze, après avoir célébré « l'Union, la force, la solidité du parti républicain », lors des élections de 1893, où il fut réélu grâce à la discipline républicaine, ajoutait : « C'est que les idées républicaines ont une telle puissance dans notre pays, que lorsqu'un homme quel qu'il soit, cherche à les affaiblir, à les corrompre ou à les supprimer, le peuple indigné se soulève et rejette le téméraire dans l'ombre et dans l'oubli. (Longs applaudissements).

» Gambetta a dit un jour : on ne gouverne qu'avec son parti. Nous pouvons dire, nous, avec autant de raison : on ne combat et on ne doit combattre qu'avec son parti, avec ceux qui veulent réaliser les mêmes espérances, conserver et défendre le même patrimoine, atteindre le même but. (Applaudissements).

« Nous, qui sommes les vieux soldats de la démocratie, restons unis autour de notre drapeau ; il a pour inscription, comme le rappelait tout à l'heure le Maire de Souillac : Encore plus de Justice ! Encore plus d'égalité ! Encore plus de fraternité !

» Que ce drapeau ne se laisse jamais effleurer ni par l'esprit nouveau, ni par le souffle des utopies ! Qu'il reste le drapeau de 89 et de 48, le drapeau de la Révolution française, toujours debout contre les usurpations, les oppressions, et la réaction !

MADemoiselle MONTE-CRISTO

PAR B. FLEMMING

(Traduit de l'anglais par CH.-BERNARD DEROSNE)

PREMIÈRE PARTIE
UN JOLI TËNOR

XII

Le Secret

— Très volontiers, mon ami ; elle signifie tout bêtement que Catherine n'est pas la fille du baronnet, et n'est pas davantage et ne sera jamais l'héritière de Scarswood.

XIII

L'Histoire

Enfin ! le fameux secret était dévoilé ! Dantrée resta d'abord abasourdi, regardant le méchant sourire de la veuve et sans dire un mot.

Puis, après un effort :

— Je ne crois pas ce que vous dites-là.

— Vous voulez dire que vous ne voudriez pas le croire. Certes, je le reconnais, ce n'est pas agréable à entendre, ce que je viens de

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas traité avec l'Agence Havas.

vous dire, mais, hélas ! c'est aussi vrai que possible. Sir John Dangerfield, sachez-le donc, s'est moqué de vous, de son héritier légitime, M. Dangerfield, ici présent, et de tout le monde, en faisant passer pour sa fille une jeune personne sur l'origine de laquelle il est dans la plus entière ignorance. Ne vous laissez pas aller à la colère monsieur Dantrée, comme je vous vois disposé à le faire, ou, du moins, que ce ne soit pas contre moi. Je n'ai pas peur de vous et je ne mérite aucun blâme. Si vous ne me croyez pas... mais je vois bien que vous me croyez... venez avec moi à Scarswood. M. Dangerfield et moi, nous nous y rendons pour le mariage, et vous serez convaincu, par l'aveu de sir John lui-même. Mon chère, s'il vous plaît, monsieur Dangerfield... ou plutôt, sir Richard Dangerfield.

Dangerfield prit le chapeau et le posa galamment sur les épaules de Mme Vavator.

— Mon Dieu... Quelle mine farouche vous faites. Calmez-vous, de grâce, mon ami, nous ne voulons pas vous enlever votre femme, mais sa fortune seulement : et que sont quelques milliers de plus ou de moins, quand on aime vraiment comme vous ?... Pour elle, n'en doutez pas, elle irait mendier son pain plutôt que de vous quitter. Le spectacle de cet amour est vraiment réconfortant, surtout pour une pauvre déshabillée comme moi. Mon chapeau, monsieur Dangerfield... merci. Maintenant, messieurs, en avant, marche ! Je suis toute à votre service.

Elle prit le bras de Dangerfield, en regardant en arrière, par-dessus son épaule, la

sombre figure du marié.

— Allons, Gaston, mon brave, dit-elle, vous perdez une héritière, mais non pas une épouse. Nous n'arriverons que quelques minutes en retard, après tout. Allons, venons, venez !

Elle descendit rapidement l'escalier, en disant la phrase de Bertrand :

« Cela peut te conduire à tout »

Enfin, comme on dit dans les mélodrames, l'heure de la vengeance avait sonné !

La vengeance est douce, surtout pour les femmes, dit lord Byron, et il le dit même joliment bien.

Un homme peut pardonner à un homme ; une femme ne pardonne jamais à une femme. Gaston suivit. Ses lèvres comprimées donnaient à son visage une expression qu'on ne lui avait jamais vue, et il faisait de telles grimaces qu'il finissait par ne plus paraître aussi beau.

Tous ses pressentiments étaient confirmés. En mettant les choses au pire, il n'avait jamais rien imaginé qui approcha de la cuisante réalité.

Il croyait à ce qu'il avait entendu ; il y avait dans le visage, dans les yeux de Mme Vavator, en dépit de sa perversité quelque chose qui disait qu'elle ne mentait pas.

Pour la seconde fois, il avait été vaincu au moment du triomphe. Il était possédé d'une rage de démon contre cette femme, contre le baronnet, contre Catherine, contre lui-même.

— Quelle brute je fais ! murmura-t-il entre ses dents. Et comme l'on va rire de moi et de la belle façon ! Mais si je dois perdre une for-

tune, Catherine, elle, perdra un époux. Risquer Newgate pour épouser l'héritière de Scarswood, cela passait ; mais pour une fille sans dot, merci !

La nuit était noire, très noire, et le mauvais temps continuait de plus belle.

La lueur des réverbères vacillait sous le souffle du vent, les boutiques étaient fermées ; on apercevait des lumières à l'intérieur des maisons par les interstices des volets fermés.

Mme Vavator était assise derrière lui, enveloppée dans son chapeau.

Un désir infernal de la jeter à bas de la voiture vint à Dantrée.

— Maudite créature ! pensa-t-il. Elle savait tout depuis longtemps et elle attendait son moment pour me frapper. Mais que son tour vienne, et moi, non plus je ne manquerai pas de mémoire.

Ils ne dirent pas un mot jusqu'à Scarswood. Le cœur de Gaston était plein d'une amertume douloureuse, quand les grandes lanternes de la porte d'entrée apparurent.

Et, demain, tout cela aurait pu être à lui.

— L'enfer la grille vive ! mais j'aurais dû me rappeler que la fortune est une vieille prostituée, qui ne sourit pas à des hommes tels que moi !

Ils passèrent rapidement sous l'arcade voûtée, et continuèrent leur route sous la sombre allée d'arbres qui conduisait au château.

(A suivre)

« Ce drapeau vous me l'avez confié et je le porterai avec fermeté et indépendance pour l'honneur et la défense de la République ». (Applaudissements).

Vous ne sentez pas M. Lachière, que chacune des phrases que vous avez prononcées, il y a 8 ans, vous soufflette aujourd'hui !

Comment après avoir dit : « On ne combat et on ne doit combattre qu'avec son parti », vous osez vous mettre à la remorque de tous ceux qui veulent détruire la République !

Comment après avoir dit : « Que le drapeau Républicain ne doit jamais se laisser effleurer par l'esprit nouveau, qu'il doit être toujours debout contre la réaction », vous êtes devenu le protégé de ceux qui ont inventé l'esprit nouveau, le protégé de toute la Réaction ! Dites-nous dans quelle sacristie vous avez caché le drapeau de nos aïeux de 89 et de 48 !

Un homme politique peut-il mentir aussi effrontément à son passé ? Un homme politique peut-il tomber si bas ?...

Nous n'ajouterons qu'un mot : Un Républicain sincère peut-il donner son suffrage au renégat Lachière ?

— C'est impossible.

Un vieux Républicain.

La Situation électorale

Le nationaliste Quercinois dans son numéro de jeudi ne croit pas à la concentration radicale à Gourdon.

« Et le Journal du Lot, dit-il, se lamentera d'autant plus que le voilà contraint d'avouer qu'il était bien mal informé, en dernières nouvelles, mardi 11 ! »

Pourquoi le Quercinois, journal réactionnaire de Cahors ne croit-il pas à la concentration radicale à Gourdon ?

Parce que M. Fleuret dans sa lettre aux électeurs écrit cette phrase : « Fidèle aux principes de liberté que je proclamais dans ma profession de foi, je ne vous dicterai pas votre devoir. »

Où donc le Quercinois voit-il que tout se désagrège dans le camp républicain ?

Le Quercinois voudrait que son désir devint réalité : il voudrait que le 11 mai, son candidat, M. Lachière fut élu, mais, tout comme dans les arrondissements de Cahors et de Figeac où ses candidats ont été mis de côté, à Gourdon, M. Lachière restera sur le carreau.

Et le Quercinois n'aura pas la satisfaction de constater « qu'au tréfonds de la Patrie française », les réactionnaires se trouvent en majorité...

M. Lachière ne peut compter que sur les suffrages qu'il a obtenus le 27 avril.

Dès le premier tour de scrutin, les forces réactionnaires se sont groupées sur son nom ; au deuxième tour elles lui seront fidèles, il n'aura pas une voix de plus.

Le candidat radical, M. L.-J. Malvy recueillera les voix républicaines qui le 27 avril se sont portées sur son nom et sur celui de M. Fleuret.

Et alors, ce sera le Quercinois qui se lamentera, contraint de reconnaître que dans le Lot il n'y a pas place pour lui et ses pareils.

L. B.

DES CHIFFRES

Nous possédons la lumière suffisante pour examiner froidement l'élection de Gourdon.

D'un côté se trouve le renégat Lachière défendu par le Quercinois, la Défense de l'abbé Magne, et par la Croix.

De l'autre, le candidat des républicains qui ne connaissent que le devoir.

Tous les réactionnaires, tous ceux qui veulent revenir au régime du sabre et du goupillon, ont voté pour M. Lachière le 27 avril et ils voteront pour lui le 11 mai, c'est entendu.

Il y a environ 8,000 réactionnaires dans l'arrondissement de Gourdon. M. Lachière a obtenu 8,600 voix.

C'est tout ce qu'il obtiendra dans huit jours.

L'arrondissement compte plus de 10,000 républicains. Nous les retrouvons dans les 8,400 voix obtenues par M. Malvy et dans les 2,000 données à M. Fleuret.

Il est clair que les 10,400 électeurs de MM. Malvy et Fleuret ont entendu donner leur voix à un républicain.

Ils pouvaient choisir entre deux candidats ; chacun d'eux est allé à ses préférences, sans manquer au devoir républicain. C'était logique.

Mais le suffrage universel a désigné, le 27 avril, le candidat républicain qui doit vaincre le 11 mai.

Le bloc des 10,400 républicains doit s'opposer au bloc des 8,000 réactionnaires.

Le devoir des républicains est tout tracé. Ils doivent voter pour M. Malvy comme ils auraient dû voter pour M. Fleuret si celui-ci avait été plus favorisé au premier tour.

Nous devons tous oublier nos préférences personnelles quand le devoir républicain est là pour nous commander impérativement.

Il n'est pas un bon républicain dans l'arrondissement de Gourdon qui voudra, le 11 mai, voter pour un réactionnaire comme M. Lachière.

Penser autrement serait faire injure aux 2,000 électeurs républicains de M. Fleuret.

Donc, le 11 mai, M. Malvy doit être élu député de Gourdon par 10,400 voix contre 8,600 à M. Lachière. A. C.

Costumes pour enfants

Madame veuve PÉLAPRAT a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle vient de faire un séjour dans une maison spéciale, en vue de se perfectionner pour la confection des costumes d'enfants.

Madame PÉLAPRAT n'a rien négligé pour répondre aux besoins de ses clients et peut se charger, à partir de ce jour

De l'habillement des Garçonnetts

aux modes variées les plus récentes, et dans les meilleures conditions de prix.

3 ans de douleurs ! — Duclair (Seine-Inférieure), le 9 avril 1901. Je souffrais depuis plus de 3 ans de douleurs dans les mains et les pieds. J'ai fait usage du Baume Victor, et ces douleurs ont entièrement disparu. Ernest CAUDRON (Sign. lég.).

BULLETIN FINANCIER

Les dispositions favorables dont le marché fait preuve depuis quelques jours se maintiennent facilement, elles s'accroissent même sur quelques valeurs.

Le mouvement d'affaires conserve une certaine activité notamment sur les fonds d'Etats. Le 3 0/0 qui était hier à 101,05 s'est avancé à 101,12, pour revenir à 101,07 dernier cours ; le 3 1/2 0/0 ferme à 101,85.

Le Crédit Foncier se traite à 732 ; le Comptoir National d'Escompte s'avance à 570 ; le Crédit Lyonnais est demandé à 1038 et la Société Générale à 610.

Les chemins français ont été plus actifs ; le Lyon clôture à 1558 ; le Nord à 1970 ; et l'Orléans à 1580.

Le Suez à 3971 n'a pas sensiblement varié. Parmi les fonds étrangers : l'Extérieure

s'avance à 79,50 ; l'Italien à 102,35 ; le Portugais à 29,40 ; le Russe 3 0/0 1891 à 84,75.

Le Serbe 4 0/0 Unifiée est en nouvelle hausse à 70,45 ; le Turc D cote 26,15 et la Banque Ottomane 567.

A BRUXELLES. — La Rente Belge 3 0/0 2^e série est à 99,50 ; la C^e Nationale financière Capital est en hausse à 84, dividende à 133,75 ; — les Acieries d'Anvers capital s'avance à 121,50.

LES HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes car c'est une des affections les plus répandues, mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrances, même à son médecin on sait beaucoup moins qu'il existe, depuis quelques années, un médicament, l'Elisir de Virginie, qui les guérit radicalement et sans aucun danger. On n'a qu'à écrire, 2, rue de la Tacherie, Paris, pour recevoir franco la brochure explicative. On verra combien il est facile de se débarrasser de la maladie la plus pénible, quand elle n'est pas la plus douloureuse. Le flacon, 4 fr 50, franco.

A VENDRE

EN BLOC OU EN PARCELLES

UNE TERRE

située dans les communes de Trespoux et Labastide-Marnhac, se composant de Fiches, Bois et Terre labourable, dite Fauvroux.

S'adresser à M. MIGNOT, Germain, rue St-André, 12, à Cahors.

CHAPELLERIE DE LUXE
à l'ACTUALITÉ
Reprise de l'ancienne
MAISON
ALCHIÉ
Cannes
Parapluies
Ombrelles
MODES POUR DAMES

G. LALEMAN
GENDRE ET SUCESSEUR
8, RUE DE LA MAIRIE

OUVERTURE DU MAGASIN LE 10 MARS 1902
INSTALLATION NOUVELLE
A PARTIR DU 1^{er} AVRIL

LE PAYS

DES

CHIMÈRES

ADAPTÉ DE L'ANGLAIS

PAR BÉNEDICT-HENRY RÉVOIL

XVI

Les Chercheurs d'or

— Chut ! pas de mots oiseux, Kuik. Le danger est sérieux. Voyez, Messieurs, ces pas marqués sur le gazon humide. J'ai assez d'expérience pour savoir quels sont les gens qui ont récemment passé par ici. La trace n'est pas aussi large que celle que font nos bottes. Ce sont des Mexicains aux pieds plus petits que les nôtres. Leur talon n'a pas marqué : ils couraient alors. Les voyageurs paisibles ne courent jamais. Ce sont donc des salteadors, autrement dit des voleurs de grandes routes.

— Mais, si je ne me trompe, observa Victor, les traces des pas sont tournées de notre côté. Ces hommes-là ont donc passé derrière nous et s'en vont dans la direction de la ville.

— Il y a une heure à peine que ceux dont

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

il s'agit se sont éloignés, mais tout me porte à croire qu'ils sont groupés sur quelque colline et qu'ils nous attendent. Tenez-vous donc prêts à tirer, mes amis, et, tout en marchant, regardez à droite et à gauche, derrière et devant vous, et surtout ne dites pas un mot.

Les six hommes s'avancèrent ainsi observant un profond silence ; ils parvinrent de la sorte à l'entrée du nouveau « cañon ».

— Reposons-nous un peu, camarades, dit le Bruxellois en donnant l'exemple du repos. Je vous conjure d'abord de bien regarder de tous les côtés et de prêter la plus grande attention au moindre bruit. Jusqu'ici nous n'avons couru aucun péril parce que nous avons soigneusement évité la route des mineurs ; mais, à dater de ce moment, nous ne pouvons plus continuer notre chemin, loin des sentiers battus. Il s'agit donc de se défendre contre ceux qui pourront vouloir nous empêcher d'avancer, et c'est sur les collines que les bandits vont nous attendre, en se cachant dans les bois.

— Allons ! en route ! fit Victor.

En effet, les six associés continuèrent à marcher, mais ils ne rencontrèrent rien jusqu'au moment où ils sortirent du « cañon ».

— Qu'est-ce que cela ? s'écria Kuik tout d'un coup.

— Que veux-tu dire, l'ami ? fit Victor.

— Là-bas ! voyez ! répéta Donatus, une bande de brigands.

La petite troupe avait fait halte, et chacun avait armé son fusil, car on venait d'apercevoir au pied de la colline, s'appuyant contre des troncs d'arbre, quatre hommes dont deux

avaient en mains des carabines au canon très allongé.

— Que faut-il faire ? demanda Jean à Pardoes. Ces gentlemen ne sont qu'au nombre de quatre. Il n'y a donc pas à avoir peur : avançons ; avançons !

— Mais... la prudence vaut le courage, Monsieur Creups. La troupe de ces salteadors est peut-être plus nombreuse que nous le pensons. Nous devons, avant tout, surveiller leurs agissements. Ce qui m'étonne, c'est de voir l'insistance de ces coquins à nous examiner. Parbleu ! ils se moquent de nous. Dieu me damne !

— Allons ! en avant ! fit Roseman. Il est inutile de songer à la retraite. Si ces bandits veulent nous attaquer, ils le peuvent.

— Aurais-tu peur, cher ami Pardoes ? demanda Jean.

— Pas le moins du monde. Mais je crois qu'il faut être prudents. Vous ne connaissez pas comme moi le pays, par malheur il nous faut aller en avant. Il n'y a pas d'autre route possible. Souvenez-vous seulement qu'à la moindre signification hostile, nous devons faire feu.

Ce qui fut dit fut fait. Les six hommes marchèrent devant eux sans broncher, et quand ils passèrent devant ceux qu'ils croyaient être des bandits, ces Mexicains demeurèrent immobiles, reposant leurs coudes sur leurs fusils, sans prononcer une parole.

Les six camarades leur dirent bonjour en les saluant, mais les quatre hommes répondirent à peine à cette politesse.

A peine les associés avaient-ils franchi nue quarantaine de pas que Donatus murmura aux oreilles de Victor :

— J'ai cru d'abord que je me trompais, mais je suis sûr maintenant que mon ennemi du Jonas, le Lillois aux grandes moustaches rouges, est l'un des quatre coquins de là derrière.

— Ah ! Bah ! tu t'es trompé, répliqua Victor.

— Je suis certain de ce que j'avance. Je l'ai bien reconnu. Il a seulement fait couper ses favoris. C'est ce qui le change. C'est un des deux qui n'avaient pas de fusil. Ainsi voilà cet homme devenu salteador, comme dit Pardoes.

— Mais ces gens-là ne sont nullement des voleurs de grands chemins. Examinez-les. Ils se reposent.

(A suivre).

Bulletin météorologique

DATES	TEMPÉRATURE		Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer	Temps
	maxima	minima		
23 Mer.	+ 14	+ 16.5	763	Couv.
24 Jeudi	+ 16	+ 11.5	764	Couv.
25 Vend.	+ 18	+ 8	767.5	Beau
26 Sam.	+ 18.5	+ 9	765	Beau
27 Dim.	+ 18	+ 10.5	751	Pluie
28 Lundi	+ 13.5	+ 10.5	752.5	Pluie
29 Mardi	+ 15	+ 4.5	760	Pluie
30 Mer.	+ 14	+ 8.5	766.5	Beau
1 Jeudi	+ 12	+ 9	764.5	Pluie
2 Vend.	+ 14	+ 10.5	765.5	Beau
3 Sam.	+ 15	+ 9.5	765	Beau

Altitude moyenne de Cahors (Lycée), 128 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Temps probable : Variable

D^r HERBEAU.

Bibliographie

LA NATURE. Revue des sciences illustrées, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Maison et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1510, du 3 mai 1902.

Hôpital Bretonneau, par Daniel Bellet. — Côte de circulation pour chaudières à vapeur, par P. de M. — Les canons jumeaux, par le lieutenant-colonel Delauney. — Les dates de la fête de Pâques et des fêtes mobiles, par Maurice Fonché. — Le souterrain de Mendon, par A. da Cunha. — La vallonnée, par J. Leroy. — Mœurs des Coléoptères coprophages de la Plata, par le Dr L. Laloy. — Eclairage à l'acétylène, par J. Laffargue. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 23 avril 1902, par Ch. de Villedeuil. — Nouvelle machine à laver l'« Economique », par Arthur Good.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris, 6^e — Sommaire du 4 mai 1902.

Courrier du dimanche. — Camille Flammarion : Un milliard. — Lélia : Maison hantée. Théodore Cahn et Louis Forest : L'oubli ? (suite). — Daniel Lesueur : L'honneur d'une femme (suite). — Pierre de Lano : Suprême pardon (suite). — Jeanne Frances : Le luxe... voilà l'ennemi (suite). — Henry Grenet : 100 millions (suite). — Félicien Nacla : Dictionnaire rustique (suite). — Petite correspondance.

Possédons-nous la photographie du Christ

Telle est la question qui bouleverse tout le monde savant. Le numéro de mai des Lectures pour Tous qui vient de paraître, donne les éléments de ce problème si passionnant et met sous les yeux du public d'admirables reproductions du mystérieux Suaire de Turin. Croyants et incrédules, les uns pénétrés d'un religieux respect, les autres saisis d'une émotion profonde devant la majestueuse beauté de cette tête à l'expression douloureusement imposante, tous seront également captivés par ce problème d'un intérêt exceptionnel.

Les Lectures pour, publiées par la Librairie Hachette et C^e et dont les succès va chaque jour grandissant, s'adressant à tous, travailleurs, lettrés, paysans, ouvriers et sont la plus abondamment illustrée des Revues Populaires. Le Numéro, 50 centimes. En vente partout.

Abonnements. Un an; Paris, 6 fr.; Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr.

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTI-SEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.
2^o en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand. — DE LA LOIRE AU PYRÉNÉES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

- 1^o DE PARIS à TOURS.
- 2^o DE TOURS à NANTES.
- 3^o DE NANTES à LANDERNAU, et embranchements.
- 4^o D'ORLÉANS à LIMOGES.
- 5^o DE LIMOGES à CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
- 6^o DE ST-DENIS-près-MARTEL à ARVANT, ligne du Cantal.

Premières livraisons d'une collection qui sera continuée

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : **33 jours**, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

BAINS DE MER EN BRETAGNE

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS VALABLES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des *Billets Aller et Retour* de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo), Saint-Gildas-de-Ruiz, Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau Quimper (Bénodet, Beg-Meil, Fouesnant), Pont-l'Abbé (Langoz, Loctudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay et quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie et à toutes les gares et stations de réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

Omnibus mis en vente par la C^e d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, à des prix très réduits, les quatre grands omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hôpital près de la gare de Paris-Austerlitz.

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année

des Billets d'excursion comprenant les trois Itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (via-Montauban-Cahors-Limoges ou via Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours. Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

PELERINAGE A ROCAMADOUR

BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot) il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur le double des prix des billets simples :

Aux gares distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donneront droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

Fête de l'Ascension 8 Mai 1902

Extension de la durée de validité des billets d'Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de l'Ascension 1902, les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux conditions des tarifs spéciaux G. V. n° 102, du mardi 6 au lundi 12 mai inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du mardi 13 mai.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 13 mai.

VOYAGES D'EXCURSIONS

AUX

Plages de la Bretagne

Tarif G. V. n° 8 (Orléans)

Du 1^{er} Mai au 31 Octobre, il est délivré des billets de voyage d'excursion aux Plages de Bretagne, à prix réduits, et comportant les parcours ci-après :

Le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Savenay, Ouessant, Ploërmel, Vannes, Auray, Pontivy, Quiberon, Le Palais (Belle-Isle-en-Mer), Lorient, Quimperlé, Rosperdon, Concarneau, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Chateaulin.

Durée : 50 jours

Prix des billets (aller et retour) : 1^{re} Classe, 45 fr. — 2^e Classe 36 fr.

Ces billets comportent la faculté d'arrêt à

tous les points du parcours, tant à l'aller qu'au retour.

La durée de validité peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de dix jours, moyennant paiement, avant l'expiration de la durée primitive ou prolongée, d'un supplément de 10 0/0 du prix des billets.

En outre, il est délivré des billets réduits de 40 0/0, sous condition d'un parcours de 50 kilomètres par billet entre un point quelconque du réseau d'Orléans et un point quelconque du voyage d'excursion.

Voyage circulaire en Bretagne

A prix très réduits

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec celle de l'Ouest, en vue de faciliter les excursions en Bretagne, délivre toute l'année dans toutes les gares du réseau d'Orléans, aux prix très réduits de 65 francs en 1^{re} classe et de 50 francs en 2^e classe, des billets circulaires, valables 30 jours comprenant le tour de la presqu'île :

Rennes, Saint-Malo St-Servan, Dinard, St-Brieux, Lannion, Morlaix, Roscoff, Brest, Quimper, Douarnenez, Pont-l'Abbé, Concarneau, Lorient, Auray, Quiberon, Vannes, Savenay, le Croisic, Guérande, Saint-Nazaire, Redon et Rennes.

Le voyageur partant d'un point quelconque pour aller rejoindre cet itinéraire, pourra obtenir dans ce but et sur demande faite à la gare de départ, 4 jours au moins à l'avance, un billet de parcours complémentaire de la classe du billet circulaire, et comportant une réduction de 40 0/0, sous condition d'un parcours minimum de 150 kilomètres.

La même réduction lui sera accordée après l'accomplissement du voyage circulaire, soit pour revenir à son point de départ initial, soit pour se rendre sur tel autre point qu'il aura choisi.

NOTA. — Le voyage circulaire peut être commencé à l'un quelconque des points du parcours.

Dans le but de faciliter les relations entre les régions desservies par les réseaux d'Orléans et du Midi, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie des chemins de fer du Midi, délivre des billets d'aller et retour à prix réduits, au départ de toute gare et station du réseau d'Orléans pour toute gare et pour certaines haltes du réseau du Midi et inversement.

Ces dispositions ne sont pas applicables de ou pour les haltes et arrêts dont les relations sont limitées, pour la délivrance des billets et l'enregistrement des bagages, à un nombre déterminé de ces réseaux.

Monsieur le Directeur du **Monde Moderne** 5, rue Saint-Benoît, Paris

Veuillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous :

.....

.....

.....

A découper et à envoyer pour être mis à même d'apprécier et de comparer cette Revue de premier ordre. 91

Le propriétaire-gérant : A. COUËSLANT.

10^c En Vente partout 10^c

La VRAIE MODE

Offre **GRATUITEMENT** dans tous ses numéros paraissant tous les Dimanches

Un **Patron découpé** grandeur naturelle

ET UN **SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE**

ABONNEMENTS : un an, 6 francs ; six mois, 3 fr. 50

ENVOI FRANCO D'UN SPÉCIMEN A TOUTE DEMANDE ADRESSÉE A

M. PRAT, directeur, 12, rue des Beaux-Arts, Paris (6^e année)